

**Intervention de Cathy POLY**  
**au nom du Groupe Communiste et Républicain**  
**Budget 2010 : EDUCATION**

**Séance Plénière du jeudi 17 décembre 2009**

Nous le savons, l'éducation subit de plein fouet les politiques gouvernementales et traverse une crise majeure, malgré tous les efforts de la communauté éducative, la mobilisation des parents, des lycéens, des étudiants et des collectivités territoriales.

Rappelons que dans l'Education nationale l'Etat supprime des milliers d'emplois.

Le budget 2010 prévoit ainsi 16.000 suppressions de postes.

Depuis 2003, 45.000 emplois ont été supprimés dans les établissements scolaires.

Les conséquences de ces coupes budgétaires sont désastreuses :

Classes surchargées, enseignements et options supprimées, remplacements non assurés, recours aux emplois précaires...

A ces restrictions budgétaires s'ajoutent des mesures dangereuses et régressives pour l'école publique :

- la suppression de la carte scolaire qui se traduit selon un rapport récent de la Cour des Comptes par une ségrégation sociale et scolaire
- les réformes de l'école élémentaire, du collège au lycée sur la base d'une refonte des programmes
  
- autonomie et mise en concurrence des établissements

- la proposition de suppression de l'histoire-géographie en classe de terminale S...

Aujourd'hui 40% des jeunes sortent du système scolaire avec un diplôme inférieur ou égal à BAC + 2, et ce diplôme est un bien inégalement distribué.

Plus de 72 % des enfants de cadres quittent le système scolaire avec un diplôme de l'enseignement supérieur contre 22 % des enfants d'ouvriers et même 31 % des enfants d'ouvriers sortent de l'école sans diplômes.

Les données régionales ne sont pas plus réjouissantes. La région comptabilise environ 4 millions d'habitants, dont 593.000 jeunes de 15 à 25 ans.

69.000 d'entre eux sont demandeurs d'emploi.

Alors que le taux de réussite au brevet est proche de 90 % , l'orientation en seconde générale est très faible...

Partant de ce constat, nous réitérons les remarques et interrogations que nous avons formulées lors de la discussion sur les learning centers... avant d'engager les sommes astronomiques que vous avez prévues pour la mise en place de ce projet, n'est-il pas plutôt prioritaire de réfléchir et de mettre les moyens pour parvenir à « l'égalité des chances » inscrite au schéma régional des formations ?

Parlant d'égalité des chances, vous ne serez pas surpris que nous revenions pour la énième fois sur plusieurs de nos propositions !

- Nous réaffirmons notre demande de dotation aux établissements scolaires pour permettre la gratuité totale des manuels scolaires et fournitures, à la place des "chèques-lire" qui arrivent trop tard dans les familles et ne permettent pas une équité nationale. Ceci en sachant que d'autres régions ont eu une politique volontariste sur cette question et ont déjà adopté la gratuité totale. nous avons formulé un amendement en ce sens.
- Nous réitérons notre demande que soit entamée une réflexion de fonds autour des questions de restauration scolaire. De plus en plus d'élèves désertent les cantines parce que les familles n'ont pas les moyens de payer les tickets-repas, alors que pour beaucoup le repas en milieu scolaire était le seul repas équilibré et complet de la journée.
- Nous souhaitons que la région engage une réflexion avec les partenaires concernés, pour obtenir à terme un tarif unique du ticket-repas pour les élèves, c'est également la règle d'équité qui doit régir l'accès à la cantine scolaire. Et nous demandons bien sûr que la région cesse d'effectuer le prélèvement de 22,5 % sur le titre restaurant (EX-FARPI) qui pénalise plus encore les familles. Nous avons aussi formulé un amendement en ce sens.

Nous avons bien noté que la section investissement du budget est en baisse, or dans la note du CESR en date du 11 décembre, nous pouvons lire : « tirant les enseignements de l'étude financière et statistiques réalisée en 2008 par le CESR, celui-ci invite le conseil régional à envisager une nouvelle politique régionale d'investissement dans les lycées prenant plus amplement en compte les indicateurs qualitatifs de progrès ainsi que les spécificités des établissements ; définissant un équilibre satisfaisant entre la poursuite de la construction de nouveaux établissements et l'amélioration du parc existant afin d'amener au même niveau d'excellence de l'ensemble des établissements ».

Le groupe communiste et républicain souhaite une réflexion de l'exécutif allant dans ce sens.

Je vous remercie de votre attention.